



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 26 août 2024 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Député-Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER,
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA
KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Angélique MAUCQ, Echevine;
Nino MANZINI, Conseiller Communal.

Objet n°39 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative à la rentrée scolaire 2024 dans nos écoles communales

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative à la rentrée scolaire 2024 dans nos écoles communales.

Il nous revient que la rentrée 2024 n'est pas bonne du tout pour l'ensemble de nos écoles communales hormis pour Henripont. Pour Steenkerque, c'était sans doute prévisible après les nombreux soucis rencontrés depuis 2 ou 3 ans.

Pour Ronquières, il y avait des doutes car des classes étaient en fin de cycle.

La surprise vient d'Hennuyères.

Il est difficile de trouver des causes, d'autant que nous avons rencontré lors des différentes portes ouvertes des instituteurs motivés et enthousiastes.

On nous parle d'une cohabitation difficile avec Récréa Braine, et certains instituteurs en maladie longue durée. Avez-vous d'autres éléments ?

Il y aura donc des conséquences sur l'emploi ! Avez-vous des perspectives ?

On parle même de professeurs nommés qui perdraient des heures.

Merci pour vos informations.

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question.

Des problèmes ont, effectivement, été rencontrés avec l'ASBL Récréa'Braine à l'école de Steenkerque mais différents dispositifs ont été mis en place et des rencontres ont eu lieu entre l'association de parents, la nouvelle coordinatrice de l'ASBL et le directeur f.f.

Lors du dernier Conseil de Participation, le retour des parents au sujet des adaptations mises en place était positif.

Il y a bien eu deux enseignantes absentes pour une longue durée. Cela peut avoir influencé certains parents à changer leurs enfants d'école mais nous ne pouvons pas intervenir là-dessus.

Tout le nécessaire a été fait pour remplacer ces enseignantes dans les meilleures conditions, même s'il faut garder en tête que le métier est en pénurie et qu'il est de plus en plus compliqué de remplacer les enseignants.

Il est important de savoir que, maintenant, les parents ne sont plus tenus de demander l'accord de la direction pour un changement d'école sauf en 6ème primaire. Les parents peuvent donc changer leurs enfants d'école pour n'importe quel motif et n'importe quand.

En ce qui concerne l'école d'Hennuyères, elle voit partir 46 élèves en P6. Seuls 20 élèves passent de la maternelle à la primaire, ce qui n'est pas suffisant pour combler ce manque d'élèves. Nous savons que plusieurs déménagements sont intervenus (15) et départs vers d'autres écoles (20) à la rentrée scolaire, pour les autres, nous ne connaissons pas les raisons. Les chiffres sont très bons en maternelles.

Pour Ronquières et Henripont, les chiffres sont en statu quo par rapport à l'année dernière.

Tant que le recomptage du 30/09 n'aura pas eu lieu, nous ne pouvons pas encore donner de chiffres concernant les enseignants nommés qui perdraient des heures. Cependant, nous avons conscience que le recomptage ne sera pas favorable. Les enseignants nommés qui perdraient des heures seront réaffectés, tant que faire se peut, dans les congés de leurs collègues et/ou d'éventuelles absences de longue durée.

La commission de gestion des emplois peut, malgré tout, refuser les réaffectations que nous proposons et décider de réaffecter les enseignants dans d'autres PO. Nous n'avons aucun pouvoir décisionnel là-dessus.